



**EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS  
DU CONSEIL MUNICIPAL**

**SEANCE DU 22 octobre 1999**

Conseillers en exercice : 45

Votants : 41

Convocation du Conseil Municipal :  
le 12 Octobre 1999

Affichage du Compte-Rendu Sommaire :  
le 25 Octobre 1999

**Boulevard Salvador Allende : convention de mandat SEMAT**

[\[Annexe\]](#)

**Président :**

**M. Bernard BELLEC - Maire de Niort**

**Présents :**

*Adjoints :*

M. Claude PAGES, Mme Geneviève PERRIN-GAILLARD, M. Alain BAUDIN, M. Gérard GAUDUCHON, Mme Marie-Josèphe SOULISSE, M. Jean-Claude ALAZARD, Mme Nadine PINSON, M. Jean-Robert BEJUGE, M. Gilles FRAPPIER, M. Jacques LAMARQUE, M. Gérard NEBAS

*Conseillers :*

M. Christian RIBBE, Mme Maryse ROUZIER, Mme Danielle RICHARD, M. Michel GENDREAU, Mme Chantal BARRE, Mme Françoise BILLY, Mme Geneviève RIZZI, Mme Patricia LUCAS, Mme Madeleine CHAIGNEAU, M. Jean-Michel PASSERAULT, M. Pierre STEVENET, Mme Janine LUCAS, M. Jean PILLET, Mme Jacqueline LEFEBVRE, M. Frédéric ROUILLE, M. Hervé LAMPIN, M. Claude VITELLINI, Mme Marie-Cécile MORISOT, M. Guy-Marie GUERET, M. Alain PAGE, Mme Isabelle ANELONE

**Secrétaire de séance :** Madeleine CHAIGNEAU

**Excusés ayant donné pouvoir :**

M. Robert LEON donne pouvoir à M. Gérard NEBAS.  
Mme Jeanine BIMES donne pouvoir à M. Bernard BELLEC.  
M. Paul SAMOYAU donne pouvoir à Mme Maryse ROUZIER.  
M. Luc DELAGARDE donne pouvoir à M. Claude PAGES.  
Mme Annie COUTUREAU donne pouvoir à M. Jean-Robert BEJUGE.  
Mme Christiane DRAPET donne pouvoir à Mme Madeleine CHAIGNEAU.  
M. Pierre GUERIT donne pouvoir à M. Jean PILLET.  
M. Robert PLANTECOTE donne pouvoir à M. Gérard GAUDUCHON.

**Excusés :**

*Conseillers :*

Mme Claire MINALI-BELLA, M. Patrick ARNAUD, Mme Catherine REYSSAT, M. Jacques VANDIER

DELIBERATION D99531

**CONSEIL MUNICIPAL DU 22 octobre 1999**

Monsieur le Maire expose :

Mesdames et Messieurs,

Sur proposition du Maire

Après examen par la Commission Générale,

Par convention de mandat, la Ville de Niort a confié la réalisation de l'aménagement des abords du boulevard Allende sur la base d'un programme évalué à 3 500 000 F à la SEMAT.

En accord avec la Ville, diverses modifications du programme sont intervenues en cours de chantier, ayant entraîné des avenants aux marchés initiaux. Divers paiements sont intervenus sur simple facture,

- soit du fait du faible montant (publication, formalités annexes),
- soit suite à la défaillance d'une entreprise (ainsi la société Alain et Yves BONNEAU a dû terminer les travaux de plantation suite à la liquidation de la Société GATIGNOL),
- soit suite à des travaux demandés après que la société titulaire du lot ait terminé son chantier (factures BOURDIN CHAUSSEE d'un montant global de 109.334,97 F)
- soit en fin de chantier et dans l'urgence (glissières de sécurité posées par la société ELAF MADELAINE, prestation ayant entraîné une étude supplémentaire de 22.862,11 F par la SCP BUREAU DES PAYSAGES),
- soit après la foire-exposition de 1993 lorsque divers désordres dûs à son ouverture ont entraîné la nécessaire intervention de MACHAT GATIGNOL pour remédier aux dégâts (facture de 5.431,29 F).

Or il s'avère qu'un avenant en plus d'un montant de 51 443,05 F TTC au marché Espaces Verts (initialement 1 696 558 F TTC) n'a pas fait l'objet d'une délibération du Conseil Municipal et n'a pas été rendu exécutoire.

Toutefois, les travaux ont été réalisés et payés par la SEMAT. Par conséquent, il convient de les intégrer dans le bilan du mandat qui se monte au définitif (marchés + factures) à 2 328 778,28 F TTC en dépenses et 79 599,09 F en recettes soit une charge nette pour la Ville de 2 249 179,19 F TTC.

Il est demandé au Conseil Municipal de bien vouloir :

- accepter les travaux exécutés correspondants à l'avenant dans le bilan du mandat SEMAT boulevard Salvador Allende ci-joint.

*(M. Bernard BELLEC, Président de la SEMAT, n'ayant participé ni au débat, ni au vote)*

#### **LE CONSEIL ADOPTE**

Pour :	40
Contre :	0
Abstention :	0
Non participé :	1

Le Maire de Niort

Bernard BELLEC

[Ordre du jour](#)